



**Procès-Verbal
Du Conseil Municipal
Du 1^{er} avril 2025 à 20h00**

Convoqués	Présent.e	Excusé.e	Représenté.e par
Olivier DELMER	X		
Alain BERNHEIM	X		
Annie COURTIER	X		
Pietro SIROLI		X	Olivier DELMER
Magali SZESTAK	X		
Brigitte MICHALLET	X		
Elisabeth LONGUEVILLE		X	
Bertrand COSSOUX	X		
Jean-Pierre PIERRAIN		X	Annie COURTIER
Santine D'ANASTASIO	X		
Gérard ESPINERA		X	
Annie SIROLI		X	Santine D'ANASTASIO
Cyprien CECCALDI		X	
Audrey LINGLAIN	X		
Jérôme GREMEZ	X		

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur DELMER qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents ou absents. Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Monsieur Alain BERNHEIM est élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 février 2025
- Taux des taxes communales 2025
- Subventions aux associations
- Affectation du résultat 2024 sur le budget 2025
- Adoption du budget primitif 2025
- Désignation d'un nouveau délégué des agents au CNAS
- Informations et questions diverses

Monsieur le Maire demande à l'assemblée son accord pour ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Acquisition des parcelles AH138 et AH256 pour l'élargissement du chemin du Bas-boire
Accepté à l'unanimité

Approbation du Procès-Verbal du 4 février 2025

Aucune observation n'est formulée.
Adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

D-2025-04-05-2 : Détermination des taux des taxes communales 2025

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter la pression fiscale des administrés et de reconduire les taux de années précédentes.



**Procès-Verbal
Du Conseil Municipal
Du 1^{er} avril 2025 à 20h00**

L'augmentation des bases de l'Etat est de l'ordre de 3% en 2025, ce qui entraîne automatiquement une augmentation des recettes.

Les taux suivants sont adoptés à l'unanimité :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **40.84 %**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **79.42 %**

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **11.81 %**

D-2025-04-06 : Subventions aux associations 2025

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions reçues pour l'année 2025, d'un montant total de 14 129.10 €.

Monsieur Bernheim informe qu'il ne sollicite pas la commune pour une subvention en faveur de l'association des anciens combattants en raison de sa dissolution prochaine. Le compte va être clôturé et le solde intégré dans le budget communal. La Mairie se chargera désormais de l'organisation du 11 novembre.

Associations	Montants
AOSPC (Personnel communal)	970 €
AS EN DANSE	500 €
Assoc scolaire LES FONTAINES	2 070 €
Assoc Parents d'Elèves	350 €
COMITE DES FETES	7 000 €
CREA'KIDS	200 €
Le Lien par l'Art	300 €
SPORTS LOISIRS	1 800 €
AFSEP (Sclérose en plaques)	100 €
LAFAMISOL	300 €
RIVAGE AUTONOMIE	539.10 €
TOTAL	14 129.10 €

Les élus, membres d'une association, ne prennent pas part au vote :

Madame MICHALLET pour l'association Sports Loisirs

Madame SZESTAK pour l'association Créa'Kids

Sports Loisirs : subvention adoptée par 11 voix Pour

Créa'Kids : subvention adoptée par 9 voix Pour et 1 Abstention (Monsieur Cossoux)

Autres associations : subventions adoptées par 11 voix Pour

D-2025-04-07 : Affectation du résultat 2024 sur le budget 2025

Le compte financier unique 2024 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 1 248 406.61 € auquel il faut ajouter un excédent de fonctionnement de 487.52 € issu de la dissolution du Foyer Résidence de la Chesnaie, soit un résultat de fonctionnement de 1 248 894.13 €.

Compte tenu du déficit d'investissement d'un montant de 440 691.25 €, Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat 2024 sur le budget 2025 comme suit :



Procès-Verbal
Du Conseil Municipal
Du 1^{er} avril 2025 à 20h00

Affectation en Investissement 440 691.25 €
Report en Fonctionnement 808 202.88 €

Adopté à l'unanimité.

D-2025-04-08 : Adoption du budget 2025

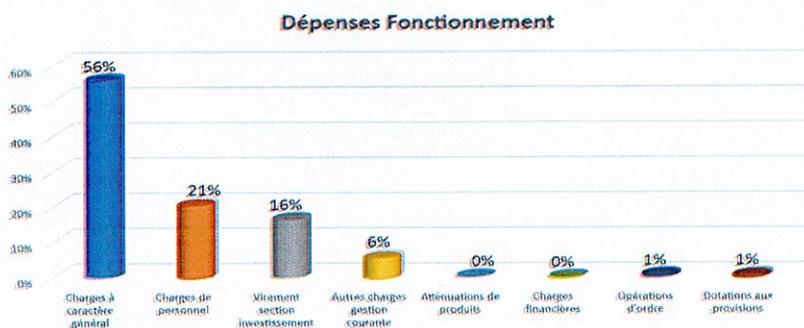
Monsieur le Maire présente la note de synthèse ci-après sur les finances communales. Il détaille les dépenses et recettes de fonctionnement, puis les dépenses et recettes d'investissement, pour l'année 2025.



B. P. 2025 : Fonctionnement

1 Avril 2025

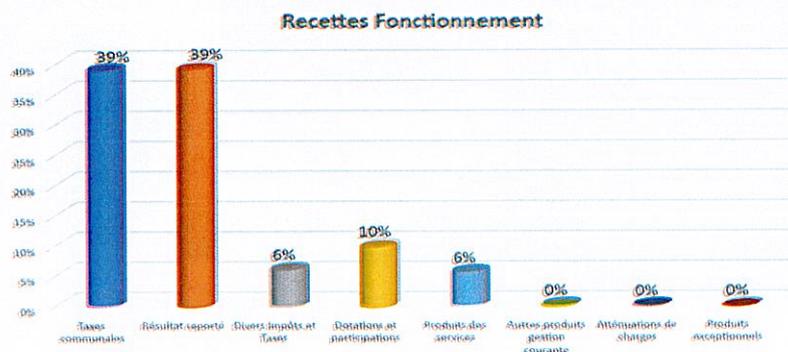
Libellé	2025	
	Montant	%
Charges à caractère général	1 148 584	56%
Charges de personnel	423 710	21%
Virement section investissement	337 595	16%
Autres charges gestion courante	116 641	6%
Atténuations de produits	4 500	0%
Charges financières	0	0%
Opérations d'ordre	11 613	1%
Dotations aux provisions	11 775	1%
Total	2 054 418	



B. P. 2025 : Fonctionnement

1 Avril 2025

Libellé	2025	
	Montant	%
Taxes communales	802 000	39%
Résultat reporté	808 203	39%
Divers impôts et Taxes	124 031	6%
Dotations et participations	203 309	10%
Produits des services	114 300	6%
Autres produits gestion courante	2 295	0%
Atténuations de charges	279	0%
Produits exceptionnels	1	0%
Total	2 054 418	





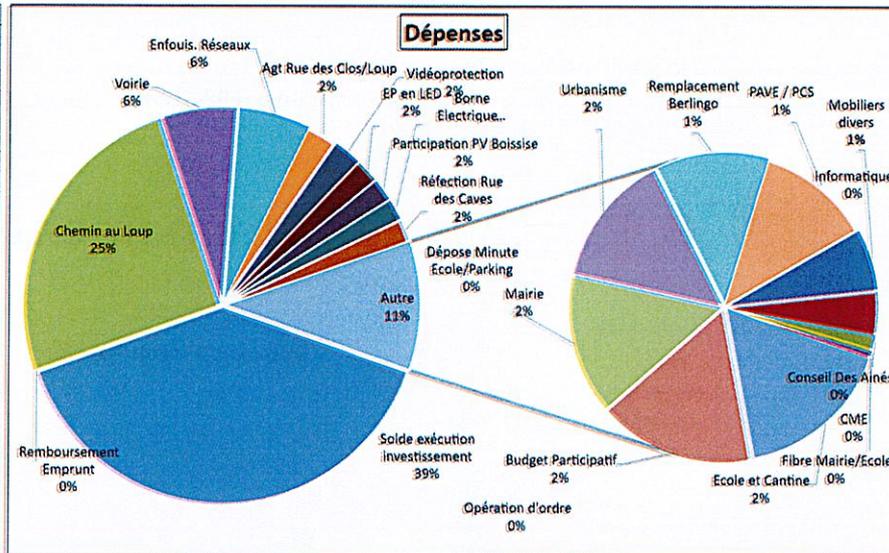
Procès-Verbal
Du Conseil Municipal
Du 1^{er} avril 2025 à 20h00



B. P. 2025 : Investissement

1 Avril 2025

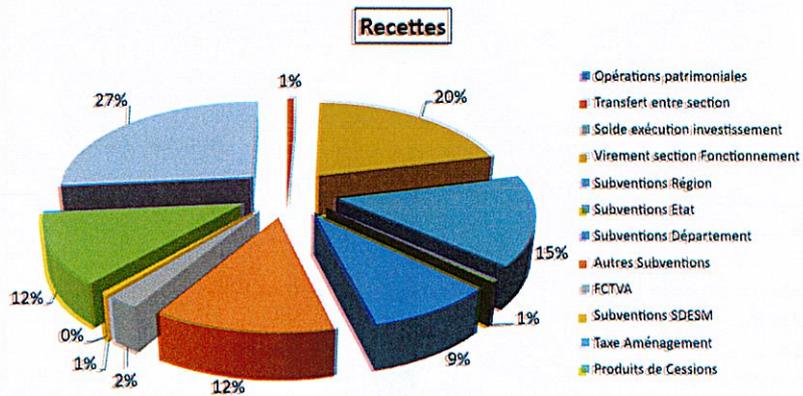
Libellé	2025	
	Montant	%
Solde exécution investissement	649 916	39%
Remboursement Emprunt	0	0%
Chemin au Loup	420 000	25%
Voirie	102 700	6%
Enfouis. Réseaux	101 000	6%
Agt Rue des Clos/Loup	40 000	2%
Vidéo protection	40 000	2%
EP en LED	33 000	2%
Dépose Minute Ecole/Parking	0	0%
Participation PV Boissise	32 000	2%
Borne Electrique	30 600	2%
Réfection Rue des Caves	30 000	2%
Ecole et Cantine	29 600	2%
Budget Participatif	29 200	2%
Mairie	26 400	2%
Urbanisme	25 000	2%
Remplacement Berlingo	21 600	1%
PAVE / PCS	21 200	1%
Mobiliers divers	11 800	1%
Informatique	8 000	0%
Conseil Des Aînés	3 000	0%
CME	1 500	0%
Opération d'ordre	0	0%
Fibre Mairie/Ecole	0	0%
Total	1 656 516	



B. P. 2025 : Investissement

1 Avril 2025

Libellé	2025	
	Montant	%
Opérations patrimoniales		0%
Transfert entre section	11 612	1%
Solde exécution investissement		0%
Virement section Fonctionnement	337 595	20%
Subventions Région	255 000	15%
Subventions Etat	9 000	1%
Subventions Département	150 000	9%
Autres Subventions	207 000	12%
FCTVA	36 918	2%
Subventions SDESM	8 500	1%
Taxe Aménagement	200	0%
Produits de Cessions	200 000	12%
excédent fonctionnement	440 691	27%
Total	1 656 516	





**Procès-Verbal
Du Conseil Municipal
Du 1^{er} avril 2025 à 20h00**

Monsieur le Maire liste les principaux dossiers d'investissement :

A finaliser : travaux rue des Clos et Loup, modernisation de l'éclairage public en led, installation de vidéoprojecteurs à l'école.

En projet : aménagement du chemin au Loup, accessibilité handicapée des trottoirs, réaménagement du parking rue Fontaine la Reine, poursuite de l'enfouissement de réseaux, vidéoprotection, installation d'une nouvelle borne électrique, achat d'un véhicule électrique subventionné par la Région (budget participatif), ...

L'agrandissement de l'école s'impose au vu de l'évolution des effectifs. Le dernier emprunt ayant permis de financer la construction de l'école, de la salle polyvalente et des ateliers municipaux s'étant achevé en 2024, il sera donc possible de mobiliser un nouvel emprunt pour réaliser ce projet.

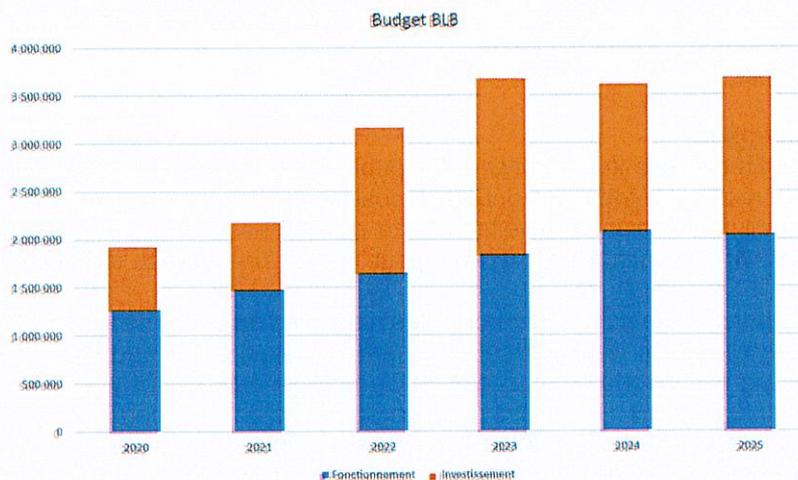
Puis, Monsieur le Maire souligne une évolution du volume des budgets depuis 2020.



B. P. 2025

1 Avril 2025

Année	Fonctionnement	Investissement
2020	1 276 891	671 352
2021	1 478 753	723 648
2022	1 658 838	1 532 304
2023	1 846 432	1 854 304
2024	2 085 537	1 555 450
2025	2 054 418	1 656 516



Monsieur Bernheim demande ce qu'il en est des taxes des entreprises installées dans la commune. La taxe professionnelle est perçue par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. En contrepartie, la commune perçoit une Dotation de Solidarité Communautaire versée par la CAMVS.

Monsieur Cossoux demande à combien s'élèvent les droits de mutation. Ils sont de l'ordre de 40 000 € mais en baisse du fait d'une répartition entre les communes de la même strate de population et aussi d'une baisse du nombre de logements.

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Maire propose de voter le budget primitif 2025 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses et Recettes de Fonctionnement 2 054 417.79 €
Dépenses et Recettes d'Investissement 1 656 516.25 €
Budget total 3 710 934.04 €

Adopté à l'unanimité.





**Procès-Verbal
Du Conseil Municipal
Du 1^{er} avril 2025 à 20h00**

D-2025-04-09 : Désignation d'un nouveau délégué des agents au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

La commune est adhérente au CNAS depuis le 1^{er} janvier 2008 afin de permettre aux agents communaux de bénéficier de prestations d'action sociale.

A chaque mandature, le conseil municipal désigne un délégué élu et un délégué agent, pour les 6 années à venir. Madame Courtier exerce les fonctions de déléguée des élus pour la période 2020-2026.

Les fonctions de déléguée des agents étaient jusqu'à présent remplies par Madame Guillemot mais il y a lieu de le remplacer en prévision de son départ.

Madame Laëtitia BERLEMONT s'est portée candidate.

Désignation adoptée à l'unanimité.

D-2025-04-10 : Acquisition des parcelles AH138 et AH256 pour l'élargissement du chemin du Bas-Boire

La mise en œuvre prochaine de l'OAP du Bas-Boire inscrite au PLU depuis 2016 nécessite l'élargissement de 3,70m à 8m du chemin du Bas-Boire et par conséquent l'acquisition foncière des parcelles AH138 (422m²) et AH256 (32m²).

Par accord amiable signé le 31 mars 2025 entre le Maire et les propriétaires Madame Malvaux Virginie et Monsieur Ermidas Antonio, le prix de cession des deux parcelles a été convenu et accepté pour un montant de 5 000 €.

Il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis favorable à cette acquisition et d'autoriser le Maire à signer l'acte de vente et tout document y afférent.

Adopté à l'unanimité.

Informations diverses

Monsieur Bernheim rappelle la fin de l'enquête publique relative à la modification n°1 du PLU le 4 avril 2025 à 12h00. A ce jour, quatre contributions ont été déposées.

Madame Courtier informe d'une nouvelle collecte de textiles le 16 avril sur le parking face au Kervi et d'une permanence en Mairie toujours le 16 avril pour retirer un bioseau nécessaire à la collecte des déchets alimentaires.

L'accueil des nouveaux arrivants et la remise des médailles du travail se dérouleront le 1^{er} mai.

Madame Szestak se réjouit de la réussite du carnaval avec beaucoup de monde. Le Conseil Municipal des Enfants est allé à la découverte du musée de la Gendarmerie et a visité la station d'épuration de Boissettes.

D'autres sorties sont prévues : une visite chez les pompiers de Ponthierry, une animation pêche, ...

Madame Michallet fait le bilan du nettoyage des bois : beaucoup de ramassage mais peu de participants.

Les rencontres artistiques auront lieu le week-end des 17 et 18 mai. Le matin du 19 mai sera réservé pour l'école Les Fontaines. Des ateliers seront proposés au public sur inscription. Le catalogue est en cours de réalisation.

Des activités physiques gratuites sont proposées par l'EHPAD Lucie et Edgar Faure pour les plus de 60 ans.

Au cours du même week-end, le 20 juin : kermesse de l'école en journée et cinéma en plein air le soir, le 21 juin : fête de la musique, le 22 juin : concert à l'église.

Une sortie « croisière sur la Marne » au prix de 139 € est proposée le 27 juin, sous réserve d'une participation de 40 personnes.

Date du prochain Conseil Municipal : Mardi 24 juin 2025 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 35.

Le Maire,
Olivier DELMER



Le secrétaire de séance,
Alain BERNHEIM